

Bonjour à tous,

Nous espérons que vous allez tous bien.

Comme convenu, Mme Serange (représentante APEHMD) et moi-même vous envoyons quelques éléments de précisions concernant la réouverture de l'école. Nous vous demandons de lire attentivement le document.

Avec l'Éducation nationale, les services de la Ville travaillent à la mise en œuvre des protocoles sanitaires qui permettront d'accueillir vos enfants dans les conditions les plus sécurisées.

Il est très important que vous me confirmiez votre volonté de rescolariser à l'école votre enfant au cours de ce week-end pour que nous soyons sûr de l'organisation à mettre en place et que je puisse communiquer le nom des enfants concernés au conseil départemental pour la mise en place du taxi, si besoin.

Pour les enfants qui restent au domicile, la continuité pédagogique sera maintenue.

Rq : Il vous sera bien sûr possible de remettre votre enfant à l'école par la suite mais il faudra nous prévenir minimum 1 semaine à l'avance pour que le transport (si besoin) puisse être mis en place et pour que nous réadaptions le protocole d'accueil. En effet, le protocole sanitaire est très strict et le nombre d'élèves accueillis a une très forte incidence sur l'organisation d'accueil (au sein de la classe, au niveau de la constitution des groupes et du nombre de jours de classe possibles, au niveau des temps de rééducation et donc de potentielles personnes supplémentaires sur l'école, au niveau du nombre de services à la cantine, et beaucoup, beaucoup d'autres choses).

C'est pourquoi, ne soyez pas étonnés si l'organisation que nous allons mettre en place sur ces premiers jours change par la suite.

Voici donc l'organisation prévue jusqu'aux changements pouvant survenir pour les raisons indiquées précédemment :

1) Conditions d'accueil dans les classes et en récréation :

L'école accueillera les élèves des familles qui le souhaitent à partir du jeudi 14 mai de 8h35 à 11h45 avec un temps de cantine possible.

Cette organisation est susceptible d'être modifiée par la suite selon les événements et le nombre d'enfants accueillis.

Accueil à l'école :

Les taxis pourront rentrer dans l'enceinte de l'école comme d'habitude mais nous demanderons que les enfants comme les adultes restent dans la voiture. Nous réceptionnerons au fur et à mesure et selon un sens de circulation les enfants sur chacune de leur classe.

Pour les parents qui amènent leur enfant à l'école, l'accueil des familles se fera au portail en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes) : les enfants seront pris en charge à l'entrée du bâtiment par un adulte. Les enfants ne doivent pas emmener de matériel de la maison sauf une gourde personnelle à leur nom et un petit paquet de mouchoirs jetables. Les doudous seront autorisés.

Circulation au sein de l'école :

Un plan de circulation à l'intérieur de l'école devra être respecté pour éviter les croisements de classes, en gardant la distance de 1 mètre minimum entre les enfants.

Afin d'éviter les déplacements et les brassages des élèves, les temps de décloisonnement entre les classes ne pourront plus avoir lieu.

Dans la classe :

Chaque enfant sera installé à une table individuelle qui sera disposée à un mètre au moins des autres. Aucun déplacement des enfants dans la classe ne sera autorisé ou il sera règlementé par l'enseignant.

Chaque enfant disposera de son propre kit de matériel individuel (stylos, feutres, ciseaux, ordinateur,...). Il n'y aura pas de jeux pouvant être manipulés à plusieurs (jeux de construction ou de société, etc seront supprimés). Toute cette organisation vise à éviter les échanges entre enfants/enfants – enfants/adultes.

Passage aux toilettes, aux lavabos :

Lavage des mains à minima : à l'arrivée dans l'école / avant de rentrer en classe / après les récréations / avant et après chaque repas / avant d'aller aux toilettes et après y être allé / après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué / le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Vis-à-vis des besoins spécifiques de certains élèves (verticalisation, aide pour le passage aux toilettes, le protocole sanitaire prévoyant une distanciation de 1 mètre minimum entre 2 personnes ne peut être respecté). Cependant, nous avons la volonté de pouvoir accueillir tous les élèves dont les familles souhaiteraient ce retour.

Récréation :

Les règles de distanciation devront être respectées aussi dans la cour.

Les récréations des différentes classes seront décalées dans le temps.

Chaque enfant ne pourra pas s'approcher d'un autre enfant à moins d'un mètre. Aucun jeu commun et aucun échange de jeux. Les ballons et tout autre matériel de sport seront donc interdits.

2) Services périscolaires :

- Sur la première semaine, des repas froids au sein du réfectoire seront distribués aux enfants. La ville assurera la fabrication et la distribution des repas aux enfants selon un protocole sanitaire strict, respectant les mesures de distanciation entre les enfants, en augmentant si nécessaire le nombre de services.
- Un accueil périscolaire sera assuré normalement de 7h30 à 8h35

3) Règles d'hygiène :

Je suppose que vous vous posez beaucoup de questions concernant les règles d'hygiène qui seront mises en place.

Vous pouvez prendre connaissance du protocole sanitaire du Ministère de l'Education nationale en suivant le lien suivant :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/66/5/Protocole_sanitaire_pour_la_reouverture_des_ecoles_maternelles_et_elementaires_-_MENJ_-_3_mai_2020_1280665.pdf

Ce protocole nous impose des obligations sanitaires très strictes pour la sécurité des enfants et des adultes.

Nous devrons bien entendu faire respecter **les gestes barrières, distanciation sociale, lavage des mains**, mais également veiller à respecter des consignes strictes assez contraignantes pour les enfants comme pour les adultes.

Les adultes porteront des masques et seront soumis aux mêmes règles de circulation, de distanciation, de lavage de mains,...

Afin de pouvoir répondre aux besoins parfois très spécifiques de certains élèves et qui remettent en cause la distanciation ; nous avons établi un protocole très strict qui a été validé par le médecin de l'inspection académique et les personnes pourront disposer d'un masque, d'une visière, d'une blouse et de gants. Du gel hydroalcoolique sera aussi mis à disposition.

Les blouses seront lavées tous les soirs.

Pour les élèves d'âge maternelle, le masque n'est pas souhaité leur étant difficile à porter longtemps et son utilisation difficile à respecter.

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter et de savoir le mettre en respectant les différentes étapes.

Il n'est pas toujours facile d'expliquer les différents protocoles pour bien se laver les mains ou mettre un masque. Pour cela, vous trouverez ci-après des liens internet vous renvoyant vers des supports diverses et très intéressants pour l'explication de gestes barrières :

- Livret FALC pour les plus jeunes : https://5d1458c1-1e9c-4af2-8424-6ebd9390c36f.filesusr.com/ugd/a2c8d1_d53b5ca288f846f3ae61bb1a673cb73b.pdf
- Livret CAA : https://5d1458c1-1e9c-4af2-8424-6ebd9390c36f.filesusr.com/ugd/a2c8d1_1b83f05fe6ba4b3fae020a7440b3c1d6.pdf
- un livret qui aborde les problématiques sensorielles dans les gestes barrières : https://5d1458c1-1e9c-4af2-8424-6ebd9390c36f.filesusr.com/ugd/a2c8d1_0340af6e880c471c8d895f278de64897.pdf

4) Votre rôle en tant que parents :

Vous jouez, bien sûr un rôle important dans le retour de votre enfant à l'école dans l'explication des gestes barrière à observer dans l'espace public ainsi qu'à l'école.

D'autre part, vous veillerez à :

- **Ne pas mettre à l'école votre enfant en cas d'apparition de symptômes évoquant un covid-19** (toux, éternuements, maux de gorge, fièvre supérieure à 37.8°C, troubles digestifs, ...) chez l'élève ou dans la famille de l'élève.
- **Prendre la température de votre enfant tous les jours** avant le départ pour l'école.

Enfin rester toujours joignable et en lien avec l'école.

5) Protocole en cas de suspicion d'un cas de covid-19:

En cas de survenue de symptômes évocateurs, l'élève sera isolé dans un local dédié sous la surveillance d'un adulte. La famille sera prévenue ainsi que les services de l'éducation nationale.

La procédure ci-dessous sera appliquée :

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir:

- ◆ Isolation immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmérie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ◆ Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
- ◆ Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- ◆ Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- ◆ Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.
- ◆ Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires
- ◆ Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.
- ◆ Poursuite stricte des mesures barrières.

Procédure de gestion d'un CAS suspect – Protocole sanitaire du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Claire Serange (Secrétaire de l'APEHMD)

claireserange@hotmail.fr

Grégory GADALOU (Directeur de l'ESHM)

eshmchanteranne@gmail.com

